

Travailler avec Organisations de personnes handicapées (OPH) renforcer Programmes pluriannuels de résilience (MYRPs)



Étude de cas et guide pratique

LE DÉFI

Les personnes handicapées sont touchées et exclues de manière disproportionnée lors des crises, mais les acteurs humanitaires manquent souvent de connaissances pour les inclure dans leur travail.



LA SOLUTION

Une implication significative des services de consultation externe, qui renforce la conception et la mise en œuvre des programmes et aboutit à une programmation plus inclusive.

Aperçu

Les organisations œuvrant dans un contexte humanitaire savent que les personnes handicapées doivent être incluses, mais elles ne savent souvent pas par où commencer pour travailler en partenariat avec les personnes handicapées. Cet exemple de bonnes pratiques partage des stratégies pour s'engager auprès des services de consultation externe et des leçons tirées de la manière dont un programme pluriannuel de résilience financé par Education Cannot Wait a renforcé leur travail grâce à un partenariat avec les services de consultation externe.

La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) impose aux États d'impliquer activement les OPD dans l'élaboration des politiques et les processus décisionnels qui concernent les personnes handicapées, tant au niveau national que dans le cadre de la coopération internationale. L'article 32 souligne en particulier le rôle des OPD en tant que partenaires clés pour des programmes de développement international inclusifs et accessibles.

Partenariats efficaces avec les services de protection de l'enfance dans l'action humanitaire: une étude de cas

Cette étude de cas examine la collaboration en Colombie entre le programme MYRP d'Education Cannot Wait et l'OPD national Asdown Colombia.

Un programme pluriannuel de résilience (MYRP) est un programme qui fournit un financement aux zones touchées par une crise sur une période de plusieurs années.

L'objectif des programmes de ressources pour enfants d'Education Cannot Wait est de garantir l'accès à l'éducation aux enfants en situation d'urgence.

Consciente de la nécessité de renforcer les liens avec les organisations de personnes handicapées (OPH), la deuxième initiative MYRP financée par ECW en Colombie (MYRP2) a entamé une collaboration avec Asdown, une OPH nationale représentant les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs familles en Colombie. À l'instar de nombreuses OPH au sein du mouvement pour les personnes en situation de handicap intellectuel, Asdown, outre son rôle d'organisation représentative, est également un acteur majeur de l'éducation inclusive en Colombie.

Asdown a été invitée à rejoindre le comité de développement du MYRP2 et a joué un certain nombre de rôles clés dans le soutien au développement du MYRP :

Fournir une expertise :

Asdown a conseillé sur les principes de l'éducation inclusive, en veillant à ce que la méthodologie du projet soit alignée sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées et sur les expériences vécues des familles. Son implication précoce a été essentielle, car les interventions éducatives peuvent involontairement exclure les enfants ayant une déficience intellectuelle.



Identification de pratiques inclusives :

Asdown dispose d'une vaste expertise sur les éléments clés de l'éducation inclusive et a soutenu les bénéficiaires de subventions du MYRP pour intégrer la formation des enseignants à la pédagogie inclusive dans le programme. Cette étape essentielle est souvent négligée dans les programmes éducatifs.

Orientation de la mise en œuvre du programme :

Asdown a fourni des orientations sur les bonnes pratiques en matière d'éducation inclusive et a plaidé en faveur d'un engagement continu des familles tout au long du projet et au-delà, notamment en accompagnant les bénéficiaires de subventions du MYRP dans la mise en place de mécanismes de suivi spécifiques pour les familles impliquées dans le processus de conception.

Facilitation de l'identification et de l'accès :

Asdown a aidé à mettre en relation les bénéficiaires de subventions du MYRP avec les OPD locales, comblant ainsi le fossé entre les acteurs humanitaires et les familles d'enfants en situation de handicap, qui peuvent hésiter à interagir avec des organisations inconnues en raison de la stigmatisation et de la discrimination.

Coordination des contributions de diverses OPD :

Asdown a animé des ateliers mettant en relation le comité de développement du MYRP avec des OPD nationales et locales représentant différents groupes de personnes en situation de handicap, garantissant que des voix diverses contribuent à l'élaboration du programme.



L'intégration d'Asdown s'est avérée opportune et a permis de renforcer le programme grâce à une approche inclusive, de sa conception à sa mise en œuvre. Grâce aux conseils d'Asdown, des aspects clés du programme ont été consolidés, tels que la formation des enseignants à l'éducation inclusive, la mise en place de mécanismes de suivi pour la participation des enfants et adolescents en situation de handicap et la promotion de la collaboration avec les familles.

Monica Cortes, Asdown

Grâce à l'implication d'Asdown en tant qu'experte en OPH, le comité de développement du MYRP2 a obtenu un produit final plus solide :

Une meilleure compréhension des besoins des enfants handicapés :

Les services de consultation externe (SCE) apportent une compréhension approfondie des obstacles rencontrés par les personnes handicapées. Leur implication dans le processus d'élaboration du MYRP a renforcé le programme grâce à une approche inclusive dès le départ, prenant en compte les obstacles et les besoins de tous les enfants handicapés, y compris les plus marginalisés.

Conception de programme plus inclusive :

Les OPD sont des expertes des méthodologies de programme inclusives et de ce qui fonctionne pour des programmes conformes à la CRPD. L'implication des OPD dans le développement du MYRP a permis de s'assurer que les méthodologies du programme n'omettaient aucun élément clé pour une éducation conforme à la CRPD.



Activités de collaboration entre Asdown et le MYRP



Nous sommes convaincus que notre travail sur la question des enfants et des jeunes en situation de handicap et sur la manière de les inclure s'appuiera sur les connaissances qu'Asdown peut nous apporter grâce au projet qu'ils mènent, ce qui constitue un soutien précieux pour la mise en œuvre de toutes les activités.

Juliana Iglesias, UNICEF
Coordinatrice du consortium MYRP 2

L'implication significative des familles en tant que parties prenantes clés :

Les organisations de personnes handicapées qui représentent également leurs familles possèdent une perspective et une influence uniques, et peuvent aider les autres organisations à impliquer les familles en tant que partenaires clés dans le soutien à l'éducation des enfants handicapés. La participation des familles, facilitée par ces organisations, est essentielle pour identifier les obstacles et élaborer des solutions efficaces

Amélioration de la mise en œuvre du programme :

Les OPD ont généralement une expérience dans la mise en œuvre pratique des programmes et peuvent fournir des conseils sur ce qui fonctionne en pratique. Les conseils d'Asdown ont renforcé des aspects clés tels que la formation des enseignants et les mécanismes de suivi pour les enfants et les familles.



Les établissements d'enseignement déclarent ne pas savoir comment prendre en charge les élèves en situation de handicap ; le travail que nous réaliserons en partenariat avec Asdown sera donc d'une grande aide et nous prévoyons des actions conjointes avec le professionnel spécialisé en éducation inclusive désigné par le consortium.

Juliana Iglesias, UNICEF
Coordinatrice du consortium MYRP 2



Guide pratique pour impliquer les services de planification de programmes dans la planification de programmes de résilience pluriannuels et au-delà

Pour reproduire l'expérience réussie de partenariat avec les OPH dans le cadre du MYRP2 en Colombie, les organisations peuvent prendre des mesures pour intégrer ces éléments clés dans leurs programmes :

- **Impliquez les OPH dès le début du projet** – Travaillez avec les partenaires OPH dès les toutes premières phases de conception – la compréhension fine que les OPH ont des obstacles et des besoins est essentielle lors de ces premières discussions sur les objectifs et les finalités d'un programme.
- **Établir des partenariats formels avec les OPH et les familles** – cela signifie que les OPH ne sont pas impliquées dans le programme uniquement en tant qu'agents de mise en œuvre, mobilisateurs ou participants à des consultations ponctuelles. Elles sont au contraire de véritables partenaires de réflexion et sont engagées dans des partenariats formels au niveau stratégique.
- **S'engager dans une planification conjointe avec les OPH et les familles d'enfants en situation de handicap pour l'ensemble des activités** – leurs perspectives sont essentielles pour garantir que les activités du projet soient inclusives, accessibles et répondent à des besoins réels. Les OPH peuvent aider les organisations à atteindre les enfants en situation de handicap et leurs familles lors des phases de consultation, afin de s'assurer que les principales parties prenantes sont impliquées et apportent leurs conseils.
- **Investir dans le renforcement des capacités** à la fois des OPD et des acteurs humanitaires. Les OPD comblent les lacunes de connaissances des organisations humanitaires en matière d'inclusion, et les organisations humanitaires comblent les lacunes de connaissances des OPD concernant la réponse aux crises. Il convient de planifier la manière dont des partenariats d'apprentissage mutuel peuvent soutenir et renforcer les connaissances des deux groupes.
- **Assurer le partage d'informations sur les initiatives en matière d'éducation inclusive.** Les OPD, les ONG internationales et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'éducation inclusive ont accès à des réseaux et à des informations différentes ; l'ensemble des partenaires est plus fort lorsqu'il peut rassembler des connaissances provenant de différents pôles du secteur de l'éducation inclusive afin de concevoir un programme bien informé.